

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY**

Date de la convocation : 19 janvier 2023

Afférents au CM : 11

Présents : 9

Votants : 9

SÉANCE DU 26 JANVIER 2023

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le 26 janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme GIRY Marie-Thérèse, Maire.

PRÉSENTS : Mme GIRY Marie-Thérèse, Mme BROTTE Mireille, Mme PALLANCHE Carole, M. FERNANDES-RIOS Sergio, Mme THOMAS Aurélie, M. SOUCHON Cédric, M. COUDOUR Hubert, Mme BERNARD Ophélie, Mme JACQUET Delphine.

POUVOIR : M. VERNIN Clément ayant donné pouvoir à M. COUDOUR Hubert.

ABSENT : M. JACQUET Jonathan.

SECRÉTAIRE : Mme THOMAS Aurélie.

CONTRAT DE BAIL POUR DES ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES D'ORANGE

La société Orange, dans le cadre de son activité d'opérateur de communications électroniques, doit procéder pour l'exploitation de ses réseaux à l'implantation d'équipements techniques.

Dans ce contexte, les parties se sont rapprochées afin de signer un contrat de bail pour l'implantation d'équipements techniques sur l'immeuble sis 329 rue de la Mairie – 42130 CEZAY et cadastré sous le numéro B, section 0010 dont le bailleur déclare être propriétaire.

Afin de pouvoir signer cette convention, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer.

Madame le Maire rapporte ceci :

Les conditions dans lesquelles le bailleur loue à la société Orange, qui l'accepte, les emplacements techniques définis à l'article II afin de lui permettre l'implantation, la mise en service et l'exploitation des équipements techniques.

Par « équipements techniques », il convient d'entendre l'ensemble des matériels composant une station relais, à savoir notamment et selon la configuration des lieux, un ou des supports d'antennes, des antennes, des câbles et chemins de câbles, des armoires techniques, le tout relié aux réseaux électriques et de communications électroniques.

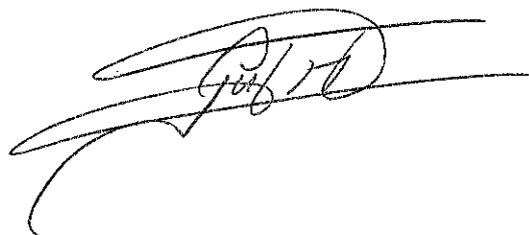
Après en avoir discuté, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des votants ce contrat de bail.

Copie certifiée conforme.

À Cezay, le 26 janvier 2023

Le Maire, Marie-Thérèse GIRY

La Secrétaire, Aurélie THOMAS

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Giry', with a large, sweeping flourish underneath.A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Aurélien', with a large, sweeping flourish underneath.